

**Zeitschrift:** L'instruction publique en Suisse : annuaire  
**Band:** 34/1943 (1943)

**Artikel:** Tessin  
**Autor:** Tarabori, Augusto Ugo  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-113054>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ce titre obtenu après études de psychologie, de pédagogie théorique et pratique et examens, serait dorénavant nécessaire à celui qui désire se vouer à l'enseignement public.

Il en est de même dans l'enseignement professionnel.

Il s'agira d'organiser pour ceux qui ne possèdent ni le brevet pour l'enseignement primaire, ni un titre universitaire, des cours spéciaux de préparation aux examens.

Les dispositions légales devront être révisées ; les études sont en cours.

W. BOLLE.

## Tessin

C'est à Bellinzone que se sont réunis le 16 septembre 1942 en *conférence générale* les chefs des Départements de l'instruction publique, pour la séance administrative ; ils se rendirent le jour suivant dans le Mendrisiotto où ils visitèrent le Musée Vela, à Ligornetto, et l'Ecole cantonale d'agriculture à Mezzana.

Et c'est à Lugano que, le 17 juin de cette année, a siégé la *conférence romande*, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Perret et avec la participation du nouveau directeur du Glossaire des patois de la Suisse romande, M. le Prof. Karl Jaberg de l'Université de Berne, qui a succédé à M. Gauchat.

Les conditions dans lesquelles s'est passée l'année scolaire 1942-1943 ont été moins favorables que celles de la précédente année en ce qui concerne le personnel enseignant mobilisé et la disponibilité de combustibles. Cela a déterminé une nouvelle *prolongation des vacances* de Noël et de Carnaval et a donné l'occasion à toutes les institutrices disponibles et même à quelques-unes de mariées d'être occupées pour les remplacements.

Au début de l'année scolaire on a dû enregistrer une nouvelle *diminution du nombre des postes* : 10 dans les écoles primaires inférieures, qui sont actuellement 478, et 4 dans les écoles primaires supérieures (*scuole maggiori*), dont le nombre est actuellement de 134. En cinq ans, de 1937 à 1942, la diminution a été de 40 unités dans les écoles primaires inférieures. Cela ne correspond pas tout à fait à la diminution de nombre des écoliers, mais doit être plutôt mis en relation avec le besoin d'économies qui s'est accentué dans presque toutes les communes. Si l'on pense que la moyenne des élèves est de 23 dans le degré inférieur et de 24 dans le degré supérieur des écoles primaires, on comprend que la réduction est possible pour autant que les familles et les écoliers peuvent s'adapter à cette mesure.

L'application de la loi du 28 janvier 1942 sur la nouvelle organisation des études secondaires a donné lieu à la *révision de tous*

*les programmes d'études*, qui ont été appliqués immédiatement à titre d'expérience et qui deviendront définitifs dans un délai de 2 ou 3 ans.

La même loi a eu aussi pour conséquence immédiate la *mise à la retraite* d'un certain nombre de professeurs et la nomination d'une vingtaine de jeunes diplômés, qui attendaient depuis plus ou moins longtemps le moment d'entrer dans l'enseignement secondaire ou professionnel.

Par contre, le Lycée cantonal de Lugano n'aura plus à sa tête, à partir de cette année, son éminent recteur, M. Francesco Chiesa. L'on se souvient qu'ayant atteint la limite d'âge prévue par la loi (70 ans) en 1941, M. Chiesa avait été prié par le Conseil d'Etat de rester à son poste étant données ses conditions d'excellente santé et le désir du gouvernement cantonal de conserver le plus longtemps possible « dans les rangs » une personnalité comme celle de notre poète.

Une attention toute particulière a été vouée au développement des cours préprofessionnels institués par la loi du 6 octobre 1941. Le nombre des élèves a augmenté bien que celui des cours soit encore de 25 comme précédemment. Le programme, peu à peu, s'applique intégralement.

Des *cours de vacances* ont été organisés cette année aussi : à Locarno, un cours de langue et de littérature italienne pour Confédérés, sous la direction de M. Guido Calgari, et, à Bellinzone, un cours de perfectionnement pour le corps enseignant des écoles secondaires inférieures (ginnasi cantonali), sous la direction de M. Mario Jäggli, qui a dirigé aussi un cours spécial de botanique pour les professeurs de sciences naturelles.

L'augmentation de la subvention fédérale pour la *défense de la langue et de la culture italienne*, qui déploie ses effets dès cette année-ci, a permis de développer plusieurs initiatives surtout dans le domaine de la conservation des monuments historiques et dans la réorganisation des travaux préparatoires du glossaire tessinois : « vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana ».

AUGUSTO-UGO TARABORI.

## Valais

L'année scolaire 1942-43 a été marquée par le *cinquantenaire du bâtiment actuel du Collège de Sion* : 1892 se grave en chiffres d'or sur le portique central de l'édifice où rayonne l'écusson étoilé avec ces mots, riches de signification en leur brièveté : Litteris et Scientiis.